Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 068-216801522-20260513-202647-DE

Département
du Haut-Rhin

Arrondissement
d'Altkirch

Nombre des Conseillers élus
en fonction :
19
Conseillers présents
19

COMMUNE D'ILLFURTH

EXTRAIT DU PROCÈS - VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 11 mai 2026

DCM 2026.05.11 - 47

Sous la présidence de Monsieur **Christian SUTTER**, maire d'Illfurth

Etaient présents : Mesdames et Messieurs les adjoints au maire : **Benoit GOEPFERT, Fabienne BAMOND, Pierre LEHE, Emilie ERISMANN, Olivier BELLOUIN** - Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : **Jean WEISENHORN, Francky ALTOE, Eric APTEL, Benoit WOLF, Anne SEITHER, Pascale FRITSCH, Axelle HELLMANN, Marie FREYDER, Emilie CHEVALIER, Sonia GUTLEBEN, Pierre GANSER, Mélanie JULIAN, Valentin WELKER.**

Monsieur **Pierre LEHE** a été désigné comme secrétaire de séance.

OBJET – SUBVENTION ANNUELLE – UNION DES SAPEURS- POMPIERS 68 :

Une subvention annuelle de 520€ est inscrite au budget primitif 2026 de la commune.
L'appel à subvention notifié à la commune par l'UDSP68 pour l'année 2026, évalué sur la base des effectifs de l'année 2025, s'élève à 540€ (soit 20€ par sapeurs pompier actif dans la commune).
Le conseil est appelé à approuver le nouveau montant de 540€ pour l'année 2026.

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité

DÉCIDE
D'ATTRIBUER une subvention annuelle de 540€ € à l'UDSP68 afin de contribuer à l'organisation de son 80e anniversaire.
DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal à l'article 65748.
AUTORISE le Maire à procéder au versement de cette subvention.

Pour extrait conforme
ILLFURTH, le 13 mai 2026

Christian SUTTER
Maire d'ILLFURTH

MAIRIE d'ILLFURTH (HAUT-RHIN)

Pierre LEHE
Adjoint au Maire